# Jestions d



L'Éducation est un investissement d'avenir. Aussi, elle est l'objet de débats et de choix.

Un consensus éducatif est-il impossible en France ?

Pourquoi de telles différences idéologiques ?

Quels sont les sujets qui divisent ?

Au-delà, des continuités existent-elles ?

« Questions d'Éduc » se penche sur cette réflexion, qui n'est pas qu'une actualité électorale, mais peut en éclairer les enjeux.

# L'Éducation, c'est politique

La fédération UNSA des métiers de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture



# Actualités Éducatives

### **Une interpellation:**

# Quel avenir pour les loisirs éducatifs ?

« Force est de constater que la place des centres de loisirs et des colonies de vacances ne fait pas partie des sujets les plus débattus au cours de la campagne pour l'élection présidentielle ». Tel est le constat de la JPA (jeunesse au plein air) qui le déplore. Elle rappelle que ces temps permettent à tous les enfants de vivre, durant leur temps libre, une expérience éducative et pédagogique.

La JPA interpelle les candidats aux élections et leur demande quelle vision des loisirs éducatifs ils portent.

# Une date: le 7 mai

Le soir du 7 mai 2017 effectivement, nous connaîtrons le nom du nouveau et 25ème président de la République depuis 1848, le 8ème de la Vème république.

# Un regard d'avenir : vers une société apprenante

Mobiliser les moyens matériels et humains pour répondre aux défis éducatifs est l'objectif du rapport « vers une société apprenante » dirigé par François Taddéï. Pour cela, il propose, entre autre, de mieux adosser à la Recherche la formation initiale et continue de tous les acteurs éducatifs, d'encourager l'engagement d'équipes dans des expérimentations et leur mise en réseau, d'intensifier la recherche sur l'Éducation, de développer des tiers-Lieux physiques et numériques.

# Un archaïsme: l'instruction publique

L'appellation figure ainsi dans les programmes de Nicolas Dupont-Aignan et de Jean Lassale. Retour vers un futur situé entre 1828 et 1932 (période d'existence d'un Ministère de l'Énstruction publique) ou bien avant, puisque le terme est déjà usité à la révolution de 1789.

# UN CHIFFRE : **52**%

C'est le pourcentage des jeunes âgés de 18 à 25 ans qui déclarent vouloir participer aux élections présidentielles, selon une enquête IFOP réalisée pour l'Anacej à cinq semaines du premier tour du scrutin. Un résultat inférieur de 11 points à celui observé pour l'ensemble des Français.

### L'évènement

### Guyane et Mayotte, territoires en souffrance

L'actualité s'est faite l'écho ces dernières semaines de la situation difficile vécue sur le territoire de Guyane. Il y a quelques mois, Mayotte était également sous le feu des projecteurs.

Plus que d'autres, ces deux départements d'outre-mer vivent dans une

grande souffrance liée tant à leur situation géographique, démographique, sociale qu'au manque de moyens des collectivités territoriales.

Les jeunes en sont souvent les premières victimes : déficit du bâti scolaire, fort taux d'échec, chômage beaucoup plus important...

Certes, des mesures ont été prises mais beaucoup reste à faire et le dossier de ces territoires en souffrance devra faire partie des priorités du nouveau gouvernement, de manière urgente.

### L'action

### Le baromètre UNSA des métiers de l'Éducation

Fiers de leur métier, préoccupés par leur pouvoir d'achat et leurs conditions de travail, assez sévères sur les choix politiques et partagés sur les thématiques de la « présidentielle », tels sont les principaux enseignements des plus de 30 000 réponses qu'a recueilli la 5ème édition du Baromètre UNSA des métiers de l'Éducation.

Vous pourrez retrouver tous les résultats et les analyses du Baromètre UNSA des métiers de l'Éducation 2017 sur le site de l'UNSA Education à l'adresse suivante : http://www. unsa-education.com/spip.php?article2861

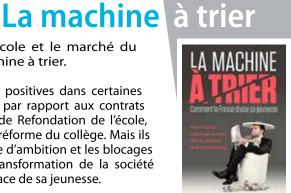
### Le livre

3ème édition pour cet ouvrage collectif de Pierre Cahuc, Stéphane Carcillo, Olivier Galland et André Zylberberg qui fait dorénavant référence et explique « comment la France divise sa jeunesse ».

Ces deux jeunesses ne sont pas, pour les auteurs, la fatalité d'une génération mais le résultat d'un

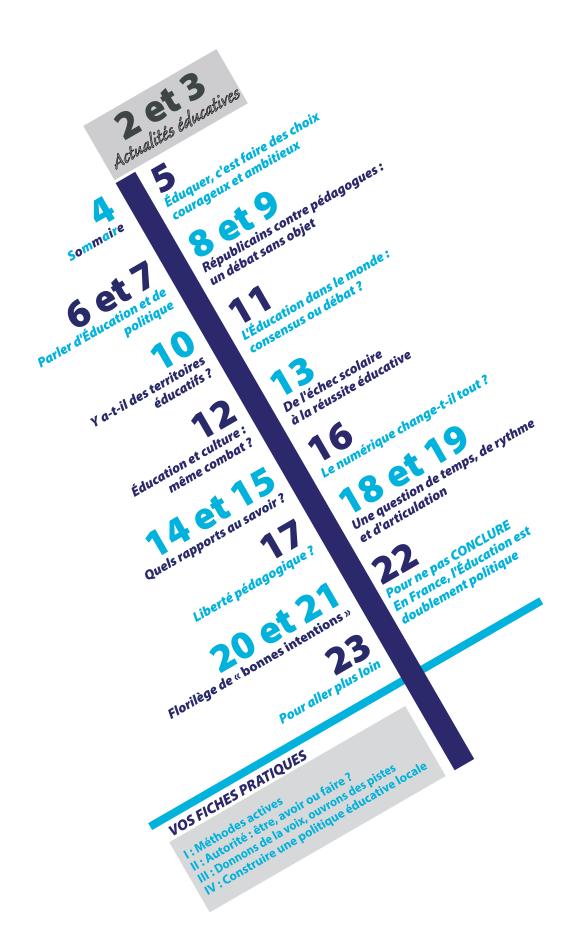
système élitiste où l'école et le marché du travail servent de machine à trier.

Ils voient des évolutions positives dans certaines mesures de la loi travail par rapport aux contrats de travail et dans la loi de Refondation de l'école, particulièrement dans la réforme du collège. Mais ils regrettent que le manque d'ambition et les blocages limitent une véritable transformation de la société française et donc de la place de sa jeunesse.





# Sommaire





ÉDUQUER, C'EST FAIRE DES CHOIX, COURAGEUX ET AMBITIEUX.

Certes chaque campagne électorale apporte son lot de conceptions éducatives diverses et différentes. Mais au-delà, nous pouvons chercher à prendre de la hauteur et à porter l'analyse sur un temps plus long et un regard plus distancié.

### D'où vient la réforme du collège 2016 et l'opposition qu'elle a suscitée ?

Comment prolonge-t-elle (ou pas) la création du collège unique par René Haby en 1975 mettant fin à la division d'une scolarité à deux vitesses. L'une courte s'arrêtant au mieux au certificat d'études, l'autre longue intégrant le lycée?

### Que dire de l'évolution des temps éducatifs ?

Débutée dans les années 1980 avec les premières expériences (avec les contrats bleus) qui cherchaient à faire du lien entre le temps scolaire et le temps éducatif hors scolaire en s'appuyant sur les premiers travaux des chronobiologistes, comment conduit-elle aujourd'hui à la construction des PEDT (projet éducatif de territoire) ?

En 40 ans, le système scolaire aura connu une véritable démocratisation. Les loisirs éducatifs un développement considérable.

Mais depuis 20 ans l'échec scolaire d'un trop grand nombre d'enfants et de jeunes préoccupe. Comment y remédier et sur quels leviers agir pour le réduire ? Le débat fait rage.

Car comme souvent en France, si le constat est partagé, les solutions ne font pas l'unanimité. Au contraire, elles divisent. Dans des clivages, pédagogues contre républicains, souvent stériles mais qui se veulent apporter des réponses et des justifications.

Questions d'**Éduc.** se penche donc sur les continuités et les ruptures éducatives de ces dernières décennies. Montre combien les choix politiques ont besoin d'être éclairés, inscrits dans des continuités, nourris des résultats des expérimentations et des pratiques conduites ailleurs.

Le rôle de tous les acteurs éducatifs est ainsi posé, personnels scolaires, professionnels de l'animation, la culture, l'éducation populaire, le sport, parents et bien entendu enfants et jeunes euxmêmes, dans une articulation entre l'établissement scolaire, le territoire et les instances nationales.

Éduquer c'est faire des choix, courageux et ambitieux. En ce sens aussi, l'Éducation, c'est politique.



# Parler d'Éducation et de politique

'Éducation est un domaine politique

Parce qu'il est question d'une organisation collective régie par des statuts et des lois.

Parce que cela concerne des institutions, mais aussi des règles, des décrets, des règlements, des programmes et des instructions.

Parce qu'il y a consciemment et explicitement un projet défini avec anticipation et projection dans le temps. Parce qu'il y a liaison avec un pouvoir (exercice, contestation, conquête).

# L'Éducation est un domaine politique

En France, de manière souvent réductrice, on a une forte tendance à l'identifier à celui de l'École. Élément certes fondamental des politiques éducatives et piliers de notre construction républicaine, l'École n'est pas la seule à éduquer et donc à nécessiter une politique éducative

# Une histoire de rapport au pouvoir

Dire que l'Éducation relève du domaine politique, c'est aussi faire le constat qu'au fil des siècles, politique d'Éducation et pouvoir sont en permanence intimement liés. C'est évident pour les évolutions du système scolaire, mais également pour les développements de l'éducation populaire ou de l'éducation artistique et culturelle.

Impossible de comprendre les lois scolaires de Jules Ferry à la fin du XIXe siècle, la création des instructeurs d'éducation populaire en 1945, ou la fabrication pour André Malraux du ministère des Affaires culturelles en 1959, si on ne se réfère pas à la démarche de laïcisation qui conduira à la loi de séparation des églises et de l'État en 1905, à la reconstruction de la France à partir de la Libération ou à la personnification de la 5ème république. Le contexte de chacune de ces époques, les personnalités en présence, les événements sont indispensables pour comprendre les choix éducatifs.

# Des constructions institutionnelles

De même en est-il pour les évolutions des champs ministériels. Le passage de l'Instruction publique (1828) à l'Éducation nationale (1932), le rattachement ou non de l'Enseignement supérieur, la place de la « Jeunesse et des Sports », les liens avec le ministère de la Culture sont autant de constructions institutionnelles qui révèlent des volontés, certes organisationnelles, mais aussi idéologiques quant à la place, l'importance, le périmètre, les ambitions des politiques éducatives.

Depuis les années 1980, la décentralisation donne des prérogatives nouvelles aux collectivités territoriales et les place aujourd'hui comme des acteurs incontournables des politiques éducatives.



# Une ambition de démocratisation

Ainsi, il est remarquable de constater que toute l'histoire éducative de la France est, officiellement, tournée vers une démocratisation des savoirs.

Donner au plus grand nombre l'accès au plus grand nombre de connaissances est la mission première confiée à l'École, quand la Culture se voit assigner celle de donner accès au plus grand nombre aux œuvres d'art et que l'Éducation populaire est appelée à former tous les citovens.



Cette ambition se traduit par une massification des bénéficiaires : plus d'élèves, plus d'étudiants, plus de publics, plus de formés...

Par une indiscutable hausse permanente et ininterrompue de niveau. Mais elle conduit aussi à la confrontation avec l'échec : échec scolaire pour un nombre important de jeunes quittant chaque année le système sans aucune qualification, échec de la démocratisation culturelle, échec d'une formation à la citoyenneté active pour toutes et tous.

Répondre à ces difficultés, trouver des solutions pour ceux qui vivent ces échecs, réformer pour construire des voies de réussite correspond également à des choix politiques.

### Des choix éducatifs qui sont des choix de société

Un rapport étroit entre l'Éducation et la société. L'un influe et influence l'autre. Et réciproquement.

« dis-moi quelle éducation tu proposes, je te dirai quelle société tu construis » ou inversement « dis-moi quelle société tu veux, je te dirai quelle éducation établir »

Sans imaginer être exhaustif, plusieurs domaines peuvent illustrer cette interaction.

L'évolution des démarches pédagogiques est au cœur de la conception que l'on se fait de l'apprenant... et de l'enseignant.

Une transmission verticale et descendante de celui qui sait vers celui qui ne sait pas postule un apprenant « *exposé* » au savoir, à la connaissance, au contenu qu'il doit « *ingurgiter* », apprendre, retenir et pouvoir restituer. Une approche horizontale participative implique une démarche active, des aller-retours, des questionnements, des manipulations et l'appropriation d'une méthode. Une tête bien faite à une tête bien pleine, préférait Montaigne. À défaut de pouvoir obtenir les deux, souvent les politiques éducatives hésitent et oscillent entre l'une et l'autre.

« L'éducation doit répondre à deux objectifs sociaux. D'une part, unifier le corps social par la transmission et la diffusion d'une idéologie commune constitutive d'une nation. D'autre part, diversifier pour répondre aux différents emplois résultant de la division sociale du travail, et, de celle des classes sociales, exécutants et dirigeants ».

DURKHEIM

Nul doute qu'entre ces deux objectifs, toute politique éducative doit trouver son équilibre.

### Aucun choix pédagogique n'est neutre

- La place faite respectivement à l'Éducation et à l'Instruction relève aussi d'un débat et interroge l'articulation faite ou non entre les différents temps, les différents acteurs, les différentes activités éducatives.
  - L'entrée par les matières ou disciplines ou encore par des approches multiples ou le fait de privilégier les approches multiples inter ou pluri disciplinaires afin de mieux appréhender les situations complexes sont aussi des choix qui interrogent.
    - La dernière-née de ces oppositions, n'est certainement pas la moindre. Elle met en débat la distinction entre connaissances et compétences. Au-delà du fait que le second terme contient, de fait le premier (une compétence étant la mobilisation de connaissances dans un contexte donné pour répondre à une situation posée), il s'agit de savoir ce que l'Éducation doit apporter et donc quel type d'humains elle doit contribuer à former.



# Républicains contre pédagogues : un débat sans objet

### Deux camps opposés

Depuis quelques décennies, les débats sur l'École opposent dans les médias deux camps irréconciliables : les « républicains » (nommés parfois « réac-publicains ») et les pédagogues (appelés parfois pédagogistes).

Le collège unique, les méthodes de lecture, l'interdisciplinarité, l'évaluation, l'enseignement par compétence, la sélection à l'entrée à l'université, la mise en place de l'accompagnement personnalisé, l'autonomie des établissements... ont permis peu ou prou aux deux camps de s'affronter. Il faut dire que quelques intellectuels sont prompts à polémiquer: Brighelli, Finkelkraut du côté des « républicains » s'en donnent à cœur joie.

Mérieu est le pédagogue le plus connu à tenter de répondre. Bizarrement, ce clivage ne reflète pas toujours le traditionnel clivage gauche/droite. Quelques tenants de l'antipédagogisme peuvent se dire de gauche et certaines réformes inspirées par des pédagogues, portées par des ministres de gauche, sont accusées d'être d'inspiration libérale. Il est donc intéressant de décrire comment la césure entre ces deux groupes s'est construite pour discuter de la pertinence de ce débat.

### Effet de la massification

L'apparition il y a vingt -cinq ans des « républicains » antipédagogues correspond au début de la massification du second degré. En 1975, mise en place du collège unique par un ministre de droite (loi Haby).

L'accueil de l'ensemble des élèves issus de l'école primaire dans un même lieu et dans les mêmes classes a amené les équipes éducatives à se poser des questions nouvelles. Ils se sont vite rendu compte que les acquis des enfants entrant en 6ème étaient très hétérogènes et que la compréhension du fonctionnement d'un collège, bâti sur le modèle du petit lycée Napoléonien n'était pas innée. Les réponses ont évidemment varié.

Les collègues convaincus de l'éducabilité de tous et de la nécessité de la poursuite de l'apprentissage du vivre ensemble jusqu'à la 3ème ont trouvé des réponses auprès des chercheurs en sciences de l'Éducation. Les autres ont postulé que le collège n'est pas fait pour tous et qu'un tri devait donc s'opérer au nom d'un élitisme qu'on qualifie tout de même de « républicain ». Il faut noter que le collège d'avant 1975 comportait trois filières et qu'un examen d'entrée en 6ème a perduré jusqu'en 1972.

### L'élève au centre

En 1989, la loi Jospin (ministre socialiste) met « l'élève au centre du système éducatif » et donne pour objectif au système d'amener 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat.

La massification concerne dès lors le lycée. Là encore, les débats ont été vifs entre les tenants de l'autorité du maître vu comme un simple transmetteur de savoir et les progressistes qui savent que l'autorité d'un enseignant ne se décrète pas. La hausse indispensable du niveau de qualification des Français est moins souvent mise en cause.

### Un socle commun

En 2005, c'est François Fillon (ministre de droite) qui impose l'idée de socle commun de compétences que 100 % d'une classe d'âge doit valider en fin de scolarité obligatoire.

Les conservateurs de gauche peuvent sans état d'âme protester contre ces fameuses compétences qu'ils opposent avec beaucoup de mauvaise foi aux connaissances. Ils font semblant d'ignorer que maîtriser une compétence c'est être capable de mobiliser des connaissances pour résoudre un problème (ou accomplir une tâche). Malheureusement, ce socle commun restera un vœu pieu mal défendu par les ministres suivants qui n'y croyaient guère.

En 2013, la loi de Refondation de l'École de la République réactive ce concept du socle commun de compétences.

On le voit, l'École française évolue et réalise des progrès visibles contre une partie de l'opinion publique penchant du côté des « républicains ».

En 2016 : les 80 % d'une classe d'âge au niveau du bac sont enfin quasiment atteints.





### L'École : un choix pédagogique

Paradoxalement, dès son origine l'école de la République s'est construite en prenant très au sérieux la pédagogie.

Claude Lelièvre cite Jules Ferry lui-même déclarant en 1880 : « Nous voulons des éducateurs! Est-ce là être trop ambitieux? Non. Et je n'en veux pour preuve que la direction actuelle de la pédagogie, que les méthodes nouvelles qui ont pris tant de développement, ces méthodes qui consistent, non plus à dicter comme un arrêt la règle à l'enfant, mais à la lui faire trouver; qui se proposent avant tout d'exciter la spontanéité de l'enfant, pour en diriger le développement normal au lieu de l'emprisonner dans des règles toutes faites auxquelles il n'entend rien, au lieu de l'enfermer dans des formules dont il ne retire que de l'ennui, et qui n'aboutissent qu'à jeter dans ces petites têtes des idées vagues et pesantes, et comme une sorte de crépuscule intellectuel. ».

Plus tard, toujours cité par Claude Lelièvre, ce passage du mythique Plan Langevin-Wallon de 1947 :

« Les méthodes alterneront le travail individuel et le travail par équipe, l'un et l'autre étant susceptibles de mettre en jeu les différentes aptitudes de l'enfant, tantôt en lui faisant affronter avec ses ressources propres les difficultés de l'étude, et tantôt en lui faisant choisir un rôle particulier et une responsabilité personnelle dans l'œuvre collective [...]. Chaque citoyen, en régime démocratique, est placé dans la vie civique et professionnelle en face d'une double responsabilité, celle du dirigeant et celle de l'exécutant. Il sera donc nécessaire que les activités scolaires s'organisent de telle sorte que tous aient alternativement des responsabilités de direction et d'exécution développant conjointement l'initiative, la décision, l'intégration volontaire à une activité réglée et collective. Il importe en effet d'éviter de cultiver en certains l'absolutisme du chef prédestiné et en d'autres l'habitude paresseuse d'une aveugle soumission ».

Pour les républicains historiques, le choix d'une méthode pédagogique est éminemment politique. On ne peut former des citoyens éclairés que si on pratique une pédagogie qui respecte les enfants, une pédagogie qui apprend à devenir responsable, une pédagogie qui apprend à devenir citoyen. Pour résumer une pédagogie émancipatrice.

À l'UNSA Éducation, nous avons choisi sans ambiguïté notre camp, celui du progrès.

Au nom de la défense du modèle républicain, nous défendons les pédagogues et nous soutenons les chercheurs en sciences de l'Éducation.



### Y a-t-il des territoires éducatifs?

appuyant sur un principe de continuité éducative, de complémentarité des temps et espaces, de complémentarité des acteurs (parents, enseignants, travailleurs sociaux, animateurs, acteurs associatifs sportifs et culturels... enfants et jeunes eux-mêmes), il s'agit de contribuer à une éducation à la citoyenneté, à la construction de la personne, à l'apprentissage de l'autonomie.

Ainsi, être territoire éducatif, c'est ce que revendique le département de l'Ariège sur son site *http://www.territoireseducatifs09.org/*.

Il est expliqué que « fort d'un partenariat institutionnel et associatif riche et dynamique, le département de l'Ariège a placé les projets éducatifs territoriaux au cœur des préoccupations politiques en matière d'éducation des enfants et des jeunes ».

Au travers d'un schéma départemental pour des politiques éducatives concertées, les institutions et fédérations d'éducation populaire agissant dans le département proposent d'évaluer les projets éducatifs territoriaux (PEDT) des collectivités, mais également de les accompagner et de les soutenir dans leurs efforts de mise en vie d'une action éducative de qualité.

La mise en synergie, à l'échelle d'un bassin de vie, de l'ensemble des acteurs qui œuvrent auprès des enfants et des jeunes est ainsi recherchée.

L'exemple de l'Ariège n'est pas unique. De nombreux territoires réfléchissent à la construction d'une politique éducative territoriale.

Il s'agit de « penser les coopérations et cohérences entre l'éducation formelle, non formelle et informelle » comme le notait justement l'association PRISME dans un article de 2010 intitulé « Enjeux et perspectives: pour un territoire éducatif ». S'appuyant sur le fait que le temps passé devant l'enseignant et dans la famille se réduit comparativement au temps passé hors de la présence des adultes, que la part du temps entre pairs ou devant les médias s'accroît, il invitait à une réflexion sur l'éducation en prenant en compte cette nouvelle donne.

On pourrait donc définir le territoire éducatif comme l'ensemble du territoire où vit l'enfant, des espaces qu'il traverse, étant tous potentiellement éducatifs.

On parle aujourd'hui volontiers de « territoires apprenants » en lien avec le développement du numérique. Il s'agit de mettre en réseau sur l'ensemble d'un territoire toutes les ressources et toutes les structures participant à alimenter les apprentissages.

Dans le deuxième Programme d'investissements d'avenir (PIA2) des orientations pour des projets de territoires éducatifs d'innovation numérique font l'objet d'un appel à projets (détaillé dans la note de service n° 2015-116 du 3-7-2015 MENESR).

# Mobiliser l'ensemble des acteurs éducatifs

En fait la logique est de mobiliser l'ensemble des acteurs éducatifs afin de passer progressivement d'une structuration éducative territorialisée à une dynamique de projets voire de politiques éducatives de territoires.

Les fédérations et organisations syndicales mondiales, telles l'Internationale de l'éducation, rappellent constamment l'engagement militant essentiel sur l'éducation et la formation. Elles mettent en avant l'innovation, la qualité et la formation des personnels, la santé et la sécurité, l'éducation à la paix.



# L'Éducation dans le monde : consensus ou débat ?

nkylosé par des appels à l'ordre moral et « l'identité nationale », le débat sur l'éducation en France gagne à être allégé par un tour d'horizon international. Pour les experts, les questions de qualité, d'efficacité ou d'adaptation se posent aux systèmes éducatifs du monde.

Si en France, la question éducative suscite souvent polémique et opposition, dans nombre de pays, elle fait l'objet d'un accord qui dépasse les postures partisanes.

Ainsi, avec le **consensus**, c'est l'acuité du **débat** qui détermine l'évolution de l'École autour de thèmes politiques majeurs : l'évaluation et la qualité de l'enseignement, l'autonomie de l'établissement, la prise en compte de la diversité des élèves, les niveaux de responsabilité, le rôle de l'enseignant, la place de l'éducation entre stratégie industrielle et développement humain.

Ces problématiques larges sont sensibles aux contextes éducatifs locaux, comme le signalent enquêtes et études internationales.

# L'apport des études comparées

L'éducation comparée éclaire ces questions. L'étude des systèmes éducatifs, au Bureau international d'éducation de l'Unesco, permet de dégager les tendances lourdes des débats actuels dans le monde : les finalités de l'Éducation, son pouvoir de socialisation, ses capacités à développer des compétences cognitives.

L'équilibre entre l'autonomie des acteurs de l'éducation et la garantie de qualité de l'enseignement constitue un enjeu d'évolution.

# Des systèmes éducatifs sous tension

Nos systèmes éducatifs européens sont traversés de tensions. Les objectifs prioritaires qui leur sont assignés tels que l'égalité d'accès à des compétences de base et la transformation de l'enseignement supérieur doivent s'accorder pour répondre aux demandes croissantes de formation. La stratégie européenne en faveur de la jeunesse promeut l'égalité des chances en matière d'Éducation et d'emploi et encourage donc à devenir et être des citoyens actifs.

Les fédérations et organisations syndicales mondiales, telles l'Internationale de l'éducation, rappellent constamment l'engagement militant essentiel sur l'éducation et la formation. Elles mettent en avant l'innovation, la qualité et la formation des personnels, la santé et la sécurité, l'éducation à la paix.

Les campagnes actuelles du CSEE, (comités européens de l'éducation), illustrent aussi ces enjeux d'une éducation de qualité en période de crise et d'exclusion de l'Éducation du champ d'application du Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP).

Ce sont « les Initiatives des partenaires sociaux sectoriels qui permettent d'exercer une influence durable sur l'élaboration des politiques éducatives au travers d'un dialogue social constructif ».



### Éducation et culture : même combat ?

Depuis le début des années 1990, la volonté de mener une éducation artistique à l'École est un passage obligé du discours politique. »

Philippe Urfolino, l'invention de la politique culturelle, Hachette, 2004, page 197

Si André Malraux prônait l'universalité de la culture, composée d'œuvres de l'humanité, pour Jack Lang, à la tête du Ministère de la Culture pendant 10 ans, tous les hommes doivent faire reconnaître leur singularité culturelle. La méfiance envers un discours mondialiste est de mise, notamment contre la suprématie d'une culture de masse venue des États Unis (cinéma, musique, séries TV, concepts d'émissions TV). L'ère Lang apportera le « vitalisme culturel » : création, innovation, invention. Cette philosophie vitaliste introduit dans l'École un principe de vie, l'appel à la créativité se substitue à la sacralisation des œuvres.

Il y a donc à partir de là, une rupture avec la tradition scolaire qui mettait en avant les activités d'imitation, de répétition, de copie.

Cette politique éducative des arts bouscule les codes et les normes, les enseignants sont invités à développer la créativité des élèves, leur pouvoir d'expression.

On commence à parler de projet, de collaboration avec les artistes, de sorties culturelles régulières.

De là, va naître un nouveau partenariat entre ministères de la Culture et de l'Éducation nationale.

L'évolution de la place des arts à l'École conduira à élargir les enseignements artistiques à la notion d'accès à la culture pour tous.

- Dans les années 1980 : les crédits de la Culture vers le milieu scolaire sont multipliés par 100, un protocole d'accord permet l'entrée des artistes dans les classes.
- En 1988 : une loi vient fonder l'obligation des enseignements artistiques à l'École.
- En 2000 : cette loi est suivie par le plan de développement des arts à l'école Lang-Tasca.



Les pratiques artistiques et les expériences esthétiques permettent d'inventer, de s'ouvrir à une multitude de possibilités, de construire l'intelligence émotionnelle, de s'exprimer, argumenter, développer l'esprit critique.

Désormais, dans toute leur diversité elles contribuent à l'éducation globale de l'enfant ou du jeune.

La culture est convoquée comme élément intégratif, un patrimoine commun à réinvestir largement.

L'éducation artistique et culturelle apparaît alors, conçue comme un ensemble cohérent d'actions inscrites dans la durée, intégrant la rencontre avec les œuvres, la pratique encadrée par les enseignants et les artistes, la découverte du patrimoine et l'enseignement pluridisciplinaire d'histoire des arts.

C'est inscrit dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, repère éducatif du temps de la scolarité obligatoire de chaque jeune citoyen français.



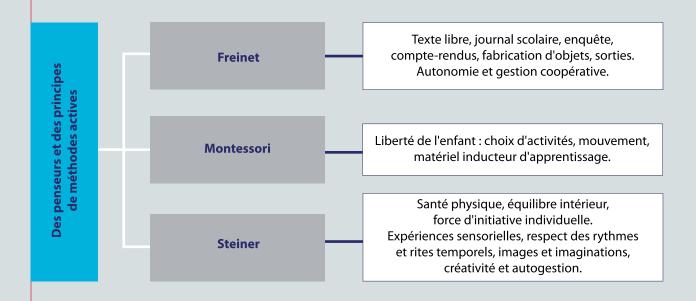


### Fiche pratique I

### Méthodes actives

Les méthodes pédagogiques actives rendent l'apprenant acteur de ses apprentissages. L'enfant, le jeune, l'adulte construisent leurs savoirs à travers des situations de recherche. Elles font partie des méthodes qui relèvent de l'apprentissage expérientiel, c'est-à-dire apprendre en faisant quelque chose : réfléchir, créer, critiquer, construire, jouer, ... Il s'agit d'impliquer l'élève dans des situations réelles ou fictives pour qu'il puisse utiliser ses compétences et les faire évoluer au cours de la formation. La pédagogie active se réfère historiquement à Adolphe Ferrière qui au début du 19e siècle a été parmi les premiers à utiliser l'expression « école active » dans ses publications. Les méthodes actives ont traversé les décennies pour

atterrir au 21e siècle sous forme de quizz, discussions, présentations orales, jeux de rôles, études de cas, projets (avec ou sans numérique). Elles sont adaptées au développement de savoir-faire et savoir-être, elles favorisent l'engagement du sujet dans la démarche d'apprentissage et maintiennent la motivation et l'intérêt pour la ou les disciplines. Elles développent la pensée critique, la communication, l'argumentation. Si les penseurs des méthodes actives ont parfois généré des écoles privées, leurs principes et valeurs ont aussi irrigué les politiques éducatives publiques, on les retrouve désormais dans certaines prescriptions ministérielles (EPI de la Réforme des collèges, Parcours éducatifs de la Refondation –parcours citoyen, PEAC-).



### Références

- Dictionnaire de pédagogie, Bordas 2000, méthodes actives page 200
- Le site des pédagogues Freinet: https://www.icem-pedagogie-freinet.org/
- Le site des écoles Steiner-Waldorf: http://steiner-waldorf.org/
- Le site des héritiers de Montessori : http://montessori-france.asso.fr/



### Fiche pratique II

### Autorité: Être, avoir ou faire?

L'autorité interroge. Presque taboue dans le champ professionnel, où l'on préfère aujourd'hui parler de « *leadership* », elle réapparaît souvent dans les discours politiques, particulièrement en période de campagne électorale. On assiste alors, ici et là, à un regain d'intérêt vis-à-vis de l'autorité. Certains courants politiques réclameraient la restauration d'une valeur qui rassure, et qui règlerait tous les maux et les excès de notre monde... – enfin, surtout les excès des autres, évidemment.

Mais de quoi parle-t-on, quand on parle d'autorité ? Depuis un siècle environ, on a vu se succéder trois conceptions différentes de l'autorité, au fur et à mesure des évolutions sociétales.

### L' « autorité autoritariste »

Dans cette première approche, qui a perduré jusqu'à la moitié du 20e siècle, l'un exerce une domination sur l'autre afin d'obtenir de lui une obéissance inconditionnelle.

Du fait d'une fonction statutaire par exemple, ou d'une position institutionnelle. La volonté de l'un s'impose de manière unilatérale dans un rapport de force qui relève de la soumission. Peu importe le consentement. Peu importe l'échange, puisque l'autre n'est pas pris en compte comme sujet.

Est-ce là le modèle que nous souhaiterions, à en croire certains, collectivement retrouver?

### L' « autorité évacuée »

Dans un courant contraire né dans les années 70, on refuse l'idée même d'autorité, la considérant comme illégitime et anti-éducative.

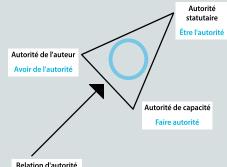
Les contraintes sociales traditionnelles sont ressenties comme liberticides, et l'individu revendique sa valeur souveraine et sa liberté. Autorité-pouvoir, autorité-libertaire, aucune des deux ne laissait un véritable espace à la relation éducative. L'une par absence de prise en compte du sujet. L'autre ayant montré ses limites... par l'absence de limites, les frontières désormais brouillées entre adultes et enfants ne permettant plus de se structurer, de grandir, puis de transmettre à la génération suivante.

### L'autorité éducative

Ce 3e modèle émerge depuis peu comme une réponse complexe mais nécessaire à la transmission et à la pérennisation des idéaux démocratiques. Il comporte trois volets indissociables :

- ÊTRE l'autorité (autorité statutaire) ;
- AVOIR de l'autorité (de celui qui s'autorise et autorise l'autre) ;
- FAIRE autorité (du fait de capacités et de compétences).

L'asymétrie de la relation est ici assumée, et elle est contextuelle. Dans une situation identifiée, l'auteur met en action les compétences et les savoirs dont il dispose. Il cherche à exercer son autorité sur l'autre, en prenant en compte la personne. En obtient de sa part, in fine, une reconnaissance de cette autorité. Reconnaissance essentielle au processus éducatif, car elle ouvre au consentement et permet au sujet de devenir à son tour auteur de lui-même.



Dans cette triple définition de l'autorité éducative, nul choix à effectuer : ÊTRE, AVOIR et FAIRE autorité sont à penser ensemble.

### Références

 « Les trois conceptions actuelles de l'autorité », par Bruno ROBBES, Maître de conférences en Sciences de l'Éducation Université Paris X - Nanterre, Professeur des écoles maître formateur en pédagogie institutionnelle. « Il ne s'agit pas tant d'entreprendre une restauration impossible que de chercher à savoir quelles formes d'autorité pourraient convenir à des individus adolescents ou adultes, épris de liberté et peu soucieux de rétrograder vers des formes archaïques d'exercice du pouvoir. ».

Luc Ferry Lettres à tous ceux qui aiment l'école, Odile Jacob -Scérén- CNDP Paris. 2003



### Fiche pratique III

### Donnons de la voix, ouvrons des pistes

Les questions du baromètre UNSA des métiers de l'Éducation sont une riche source d'informations. Elles éclairent les principales préoccupations des personnels éducatifs et interrogent les évolutions à venir.

Plusieurs questions éducatives et pédagogiques sont ainsi soulevées et permettent de réfléchir à des pistes dont aucune bien entendu n'est une recette unique ou un précepte intangible. Il s'agit d'ouvrir la réflexion à partir de ce que vous nous avez dit.

À propos de	vous nous avez dit	on peut agir
L'autonomie	Vous la revendiquez comme une liberté accrue pour être plus efficace et améliorer la réussite des jeunes. Mais vous la refusez comme une indépendance de chaque établissement.	Elle peut prendre sens dans:  Ia reconnaissance du professionnalisme des personnels;  Ia valorisation des démarches pédagogiques des équipes;  une meilleure utilisation des conseils pédagogiques;  Ie développement d'une formation continue adaptée.
L'École du tri et de l'orientation pré- coce	Vous la rejetez au profit d'une conception plus humaniste, de l'ac- cueil et de la formation de tous les élèves.	Elle peut être combattue en privilégiant:  une école inclusive qui donne à chacun les moyens de réussir;  l'acquisition pour chacun du socle commun de la scolarité obligatoire;  l'orientation choisie;  la revalorisation de l'enseignement professionnel.
La Refondation et les savoirs fondamentaux	Vous êtes partagés entre les partisans de la Refondation et ceux des savoirs fondamentaux.	La complémentarité de ces deux aspirations peut être concrétisée par :  • la reconnaissance du socle commun comme constitutif des savoirs fondamentaux;  • la construction des savoirs indispensables pour vivre et s'émanciper au XXIème siècle;  • l'explicitation des apports des réformes.
L'émergence d'un vrai parcours « bac-3/bac+3 »	Vous la préférez très largement à la sélection ou à une Université à deux vitesses	Ce parcours peut se bâtir en cohérence par :  la construction d'un lycée modulaire;  l'évolution du baccalauréat;  la création des passerelles entre les filières;  davantage de liens entre les formations du lycée et celles post-bac.

### Références

• Consultez la rubrique « Baromètre » sur le site de l'UNSA Éducation : www.unsa-education.org/spip.php?article2861



### Fiche pratique IV

### Construire une politique éducative locale

- Priorité nationale définie dans un cadre législatif<sup>1</sup>, la politique éducative est mise en œuvre par le ministère.
- Des missions mobilisent le service public d'éducation : égalité des chances, lutte contre les **inégalités** sociales et territoriales, **inclusion scolaire** de tous, **mixité sociale**, **éducabilité**, transmission de connaissances, acquisition d'une **culture générale** et d'une **qualification** reconnue, quelle que soit l'origine sociale, culturelle ou géographique.
- Les valeurs de la République, l'égale dignité des êtres humains, de liberté de conscience et de laïcité sont partagées par tous.
- Les personnels dans l'exercice de leurs fonctions, mettent en œuvre ces valeurs. Le dialogue et la coopération de toute la communauté éducative, élèves compris, contribuent au nécessaire décloisonnement pédagogique, éducatif et culturel.
- Ces lignes stratégiques sont déclinées localement dans les académies, en orientations, dans le cadre règlementaire des **contrats d'objectifs** avec le ministère et des projets académiques (voir *Témoignages*).
- L'opérationnalisation est réalisée au niveau des directions départementales de l'éducation nationale (DSDEN). Des actions sont privilégiées dans les **établissements scolaires ou les territoires**, avec les représentants des collectivités.

### **Témoignages**

À Grenoble, un maillage dense des CESC aux échelons académique, départementaux, inter-bassins, regroupe les personnels concernés : chefs d'établissements, conseillers principaux d'éducation, documentalistes, assistantes sociales, infirmières, Inspecteurs premier et second degrés, pour traiter finement les spécificités territoriales d'une académie étendue. Les options, fonctionnelles et pédagogiques, se distribuent sur les axes du contrat académie-ministère² (maîtrise des fondamentaux, soutien de l'innovation pédagogique, expérimentation et diffusion des bonnes pratiques, accompagnement de tous les acteurs de terrain).

L'Académie de Montpellier privilégie un management pédagogique par les corps d'inspections, en lien avec les personnels de direction<sup>3</sup>. Il s'y déploie des formations transversales sur les territoires dans les domaines de l'évaluation, de l'explicitation des enseignements et de la prise en compte de

la diversité. L'accompagnement, le travail en réseau et les coopérations sont au cœur de cette école du socle. Roger Keime IA-IPR EVS

Plus grande académie de France par ses effectifs avec des disparités sociales et économiques, l'académie de Versailles a construit son projet éducatif¹ pour mieux s'adapter à son territoire et aux attentes de ses usagers et de ses membres. Le projet 2020 valorise l'engagement individuel et collectif, renforce la synergie entre les actions éducatives et les apprentissages pour une école inclusive, qui accompagne l'élève dans son parcours, lui permet de développer ses compétences sociales et civiques, sa sensibilité aux arts et à la culture, son aptitude à vivre de manière autonome, à préparer son engagement citoyen et s'ouvrir sur le monde...

Mohammed Darmame - IA-IPR EVS

Pierre-Yves Pépin IA-IPR EVS

### Références

- 1. Article L111-1 du code de l'éducation que modifie la LOI n°2013-595 du 8 juillet 2013 - art.2
- 2. Contrat d'objectifs MEN académie de Grenoble : http://www.ac-grenoble.fr/admin/spip/IMG/pdf/Academie/contrat\_objectifs\_MEN.pdf
- 3. Projet académie de Montpellier: http://www.ac-montpellier.fr/cid87328/le-projet-academie.html
- 4. Projet académie de Versailles:
   http://www.projet-academique.ac-versailles.fr/IMG/pdf/depliant\_projet\_acad\_2020.pdf



### De l'échec scolaire à la réussite éducative

# Réussite et échec : des représentations

Pour l'Éducation, il en va de même, il s'agit d'un écart entre ce qu'on veut-doit atteindre et ce qu'on parvient à faire.

C'est l'École qui déclare l'élève suffisant ou non, en réussite ou en échec. Si son évaluation se fait évidemment sur des critères objectivés, c'est le choix de ces critères que l'on peut interroger. L'échec, la réussite, l'excellence scolaire ne résultent-ils pas d'une construction politico-sociale? Dans son ouvrage la fabrication de l'échec scolaire, Philipe PERRENOUD, explique que le sentiment de réussite ou d'échec est un sentiment fabriqué par l'institution scolaire appuyé par des procédures qui s'impose à l'élève et ses parents. Une approche qui rappelle les travaux pertinents même dans leurs excès, de Pierre BOURDIEU sur la reproduction.

Dans la littérature sociologique, des distances ont été prises sur ces thèses d'une classe dominante et d'un système scolaire qui inventeraient les modalités légitimes d'une sélection jouée d'avance. Pourtant force est de constater que le jugement de l'échec et de la réussite est un phénomène complexe qui évolue au fil des époques.

### Échec scolaire : une notion à la fois ancienne et récente

Oui, un regard rapide sur l'histoire de notre école, nous montre que si la

notion d'échec a toujours été présente, elle a surtout progressivement été perçue différemment...

Inadaptabilité, anormalité, voire débilité, l'émergence de ce problème se fait d'abord par une approche psychologique puis devient politique dans les années 1960 avec la mise en œuvre de la scolarité obligatoire jusque l'âge de 16 ans. C'est la volonté de former et qualifier toute une classe d'âge, justifiée par un contexte économique tendu, qui a mis en exergue les liens entre l'École, l'insertion sociale et professionnelle. Quarante années de massification ont en effet, radicalement modifié notre rapport à l'École. À quoi sert l'École? C'est la question qui permet de définir ce qu'il faut évaluer des élèves et par conséquent de savoir s'ils sont en échec.

# De la responsabilité individuelle de l'échec scolaire...

Si elle a donc beaucoup évolué, la notion d'échec scolaire demeure, avec des effets de plus en plus dévastateurs sur le devenir des jeunes. Les difficultés rencontrées à l'École à l'âge de 6 ans, laissent des traces quasi indélébiles. Peut-on s'en satisfaire ? Certainement pas, mais comment faire ?

Pour le pédopsychiatre Fréderic JESU, « les arguments invoqués ne manquent pas pour justifier les difficultés éducatives et scolaires des enfants, voire « leurs échecs ».

Encore une fois, la question renvoie à ce qui relève du choix politique. Peut-on distinguer l'échec scolaire d'un élève de celui du système éducatif et donc des politiques publiques ?

Marie Duru-Bellat explique en effet que l'institution scolaire est chargée d'une mission de classement, qui pour être tenue pour juste, est fondée sur le mérite individuel. Ainsi avec la démocratisation de l'École, les élèves n'ont plus « l'excuse » d'avoir été écartés tôt du système et sont individuellement responsables de leur échec. Une hypocrisie scolaire que la sociologue dénonce.

### ... à la responsabilité collective de la réussite éducative

Passer de l'égalité des chances à l'égalité des droits est un choix politique. C'est celui d'en finir avec l'idée que pour que certains gagnent, il faut que d'autres perdent. C'est celui de viser la réussite de chacune et chacun plutôt que dire à certains qu'ils n'ont pas leur place...

Non, « l'élève en échec n'est pas une patate chaude ». L'expression de Philippe MEREIEU, illustre bien la nécessité de penser la réussite éducative. Les paramètres qui permettent de meilleures conditions d'éducation, et la réussite de tous les parcours scolaires, sont nombreux et reposent sur une approche globale de l'élève, plus précisément du jeune.



### Quels Rapports au savoir?

ongtemps l'Éducation a été assimilée à la transmission du savoir. L'École s'est construite sur l'idée qu'elle était un des seuls lieux à la fois de détention et de la diffusion des connaissances. Aujourd'hui, elle n'est plus qu'un espace d'apprentissage parmi d'autres. Éducation formelle, non-formelle et informelle se complètent et s'imbriquent et imposent de repenser les politiques éducatives.

# Le savoir pour chacun d'entre-nous?

Désir, blocage, résistance, compromis, émancipation, effort, renoncement : le rapport au savoir renvoie à l'apprentissage ou non-apprentissage, à ce que l'on cherche à travers le savoir.

Bernard Charlot<sup>1</sup> est un des chercheurs à s'être emparé de cette question à travers l'analyse de l'échec scolaire.

Pour lui, l'échec scolaire ne peut être totalement compris en partant des réalités sociales (catégorie sociale des parents, par exemple ou milieu de vie), de même le concept de « handicap socio-culturel » lui semble insuffisant. Il propose donc de chercher à comprendre comment se construit une situation d'échec, non seulement à partir des données sociales mais aussi du côté du sujet, « qui interprète le monde, résiste à la domination, affirme positivement ses désirs et ses intérêts. »

### Naître, c'est l'obligation d'apprendre

Apprendre est nécessaire pour devenir homme, se singulariser, se socialiser. L'Éducation est une production de soi par soi mais elle n'est possible que par la médiation de l'autre et avec son assistance. Le sujet doit s'impliquer mais aussi investir autrui. Prenons comme exemple, le bébé qui doit apprendre à marcher, il le fera par sa volonté propre (son investissement de sujet) mais a besoin de l'adulte pour lui faire découvrir la position debout, pour l'assister dans la maîtrise de l'équilibre. L'enfant se mobilise si la situation fait sens. Se mobiliser renvoie à une dynamique interne, à la possession de ressources et de raisons d'agir.

# Apprendre: se confronter au savoir

Mais comment définir le savoir ? Le savoir est une information extérieure, une connaissance qui vient d'une expérience. Le savoir implique la personne, son activité.

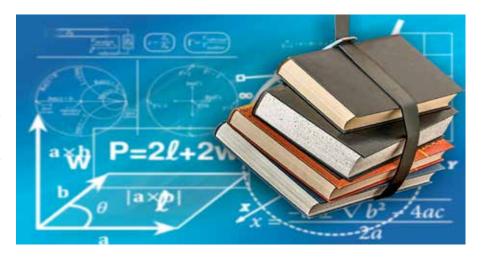
Il est un produit (historique, scientifique, pratique,...) inscrit dans des rapports sociaux. On s'approprie un savoir lorsqu'on a installé son propre rapport à ce savoir (rapport utilitaire, de plaisir, d'émancipation,...).

Toujours selon Bernard Charlot, si le savoir est un rapport, l'enseignement doit être le processus de construction de ce rapport et non l'accumulation de contenus intellectuels.

L'apprentissage se fait dans un type de rapport au monde, à soi, aux autres qui implique plaisir et renoncement.

Il faut donc distinguer l'enseignement des savoirs disciplinaires de la construction du rapport au savoir qui permet d'accéder à toutes les potentialités données par la connaissance disciplinaire, c'est-à-dire ce que l'on va faire de cet apport de connaissances.

On retrouve ici des thématiques explorées par d'autres chercheurs comme Philippe Mérieu et le plaisir d'apprendre, par exemple.





Le rapport au savoir peut être de trois types épistémique, identitaire, social:

- *épistémique*, se mettre des choses dans la tête, s'approprier une connaissance nouvelle;
- *identitaire*, c'est faire sens dans l'histoire de la personne qui apprend, un écho dans la construction de soi, un écho aussi dans sa relation à l'autre;
- social, c'est un savoir qui s'inscrit dans l'histoire sociale, familiale de la personne, dans son milieu d'existence.

Le sujet doit faire la liaison entre ces trois types de rapports pour acquérir un nouveau savoir.

Cette approche du rapport au savoir s'inscrit dans une sociologie clinique, c'est-à-dire que le sujet est au centre de la réflexion. D'autres chercheurs ont donné des orientations différentes à ce sujet, comme l'équipe de Paris X-Nanterre autour de Jacky Beillerot<sup>2</sup>, qui se revendique d'une approche clinique d'inspiration analytique, le rapport au savoir est en lien avec le soubassement psychanalytique du sujet.

Ces théorisations amènent à se poser concrètement la question : quel sens cela-a-t-il pour un enfant d'aller à l'école, d'y travailler, d'y apprendre des choses ?

Mais cela entraîne aussi un questionnement sur l'enseignant et son propre rapport au savoir (travaux de Claudine Blanchard-Laville³) dans l'espace psychique de la classe. En quoi la part de l'élève en soi structure les rapports d'enseignement?

Que pense-t-on, ressent-on, vit-on lorsqu'on sait, croit savoir ou ne pas savoir, essaie ou refuse d'apprendre, enseigne ou produit un savoir?

Le rapport au savoir de l'adulte-éducateur ou enseignant va terriblement influencer la relation éducative qu'il va lier avec ses élèves. Les travaux et publications diverses des chercheurs sur les rapports aux savoirs ont traversé les décennies pour devenir des objets de réflexion qui entrent à présent dans la formation initiale et continue des enseignants, des personnels d'éducation au sens large.

Notamment à travers les analyses de pratiques, qui en s'appuyant sur différents champs théoriques peuvent être émaillées de la question du rapport au savoir des élèves, de l'enseignant.

Les théories autour du rapport au savoir et sa construction sont aussi intégrées dans la récente réforme du collège, dans la mesure où l'interdisciplinarité est de mise avec la création des EPI.

Si plusieurs disciplines travaillent ensemble, l'objet d'apprentissage est envisagé sous toutes ses facettes, ses angles, pour l'appréhender comme une réalité multiple de processus, démarche, concept. Et le sujet apprend et construit son rapport aux savoirs par l'action et la réflexion, par les liens et les interactions tissés entre anciens savoirs, nouveaux savoirs et relations humaines.

1. CHARLOT B., *Du rapport au savoir*, Editions Anthropos, 1997 2. BEILLEROT Jacky, *Le rapport au savoir*, in Nicole MOSCONI, Jacky BEILLEROT, Claudine BLANCHARD-LAVILLE (dir), Formes et formations du rapport au savoir, Paris, L'Harmattan, 2000, 3. BLANCHARD-LAVILLE C. *Leçons (extra)ordinaires*, Le Télémaque n°24



# Le numérique change-t-il tout?

out ? Non ! Mais pas rien non plus...

# Le numérique rend plus visible

Internet permet à chacun de s'exprimer publiquement, par écrit, vidéo, son, image ou tout cela à la fois. Il rend plus visible la richesse de chacun mais aussi la violence de l'expression des extrémismes. Ce qui était auparavant très discret ou souterrain peut apparaître au grand jour, pour le meilleur ou le pire. La mise en lumière, réconfortante ou inquiétante suivant les cas, a le mérite de nous donner à penser, de nous pousser à nous en inspirer ou à combattre.

# Le numérique ouvre des possibles

Échanger instantanément avec ceux qui sont loin, collaborer, contribuer, se mobiliser, agir, militer... le numérique ouvre le champ des possibles et diversifie nos modes de communication, d'information et de travail. Nous pouvons aujourd'hui échanger des banalités, celles qui maintiennent la relation, mais aussi des réflexions profondes avec ceux que nous voyons peu ou même jamais IRL\*.

# Le numérique rend plus indispensable

...d'apprendre à communiquer, de savoir discriminer les informations, d'être capable de travailler à plusieurs. En effet, en démultipliant les possibles à travers l'espace et le temps, les outils d'aujourd'hui réinterrogent nos façons de communiquer.

En jonglant entre les échanges en présentiel ou à distance, en synchrone ou en asynchrone, directs ou instrumentés, nous ne pouvons que réinterroger le cœur du sens de ces pratiques. Comment échanger efficacement, se faire comprendre, savoir à qui se fier, négocier, mettre en commun ? Tout cela s'exerce très tôt, dès la socialisation dans la petite enfance, et devient aujourd'hui plus indispensable que jamais.

# Le numérique ne change rien aux valeurs

En effet, chaque nouvelle pratique numérique pose question concernant l'empathie, l'éthique, le respect, la sincérité... mais quand on creuse ces problématiques, on retombe sur l'aspect profondément humain des valeurs qui nous animent. Ce n'est pas le média numérique en lui-même qui pose problème, contrairement à ce qui est souvent mis en avant, mais bien notre façon, humaine, de l'utiliser. Cela nous renvoie inévitablement à notre façon de vivre et de faire vivre, aussi en ligne, nos valeurs.

Notre société, avec son contexte numérique, nous pousse à créer une mise en scène de soi. Celle-ci n'est pas forcément négative et individualisante si elle nous permet de passer à l'écriture de soi et au savoir devenir\*\*, étapes indispensables pour se construire afin de pouvoir s'inscrire dans des collectifs militants et devenir pleinement citoyens.

\* IRL = In Real Life (dans la "vraie vie")

\*\* "Savoir devenir" est le nom de la chaire de Divina
Frau-Meigs, sociologue des médias, à l'UNESCO



# Liberté pédagogique?

'enseignant, le formateur, l'éducateur sont-ils « libres » de choisir les modalités pédagogiques de leurs interventions ?



Cette question -qui se pose rarement pour d'autres professions- fait débat dans le monde éducatif. Les administrations et parfois même, le pouvoir politique, ont tendance à vouloir orienter voire imposer les modes opératoires à utiliser. Le dernier exemple en date, et qui continue d'alimenter la polémique, demeure celui du choix (ou non) des méthodes de lecture par les enseignants de CP.

Les nouvelles règles de la formation professionnelle prévoient que l'État certificateur valide les formations diplômantes sur le respect des objectifs à atteindre et sur la conformité des modalités d'évaluations. La construction pédagogique de la formation relève, elle, de la compétence et de la responsabilité de l'organisme de formation.

Il est vrai que dans la majorité des cas, cette construction pédagogique est élaborée collectivement. Dans l'animation, l'éducation populaire, le sport, la culture... l'action éducative est généralement construite par une équipe.

C'est la différence importante avec l'enseignement. Si l'équipe peut exister, elle est souvent seconde par rapport à l'intervention de l'enseignant seul dans sa classe. À lui donc de traduire le programme en un contenu adapté à ses élèves, dans une progression qui relève de son choix.

# Responsabilité pédagogique

Autonome avec ses élèves, l'enseignant peut alors apparaître aux yeux de quelques-uns comme indépendant. Sa liberté pédagogique étant alors soupçonnée d'être un droit à faire ce qu'il veut, comme il le veut (et donc éventuellement n'importe quoi dans l'esprit des plus critiques). Alors que fonctionnaire, lié par les textes nationaux et les instructions de son ministère, l'enseignant applique les programmes.

Ses choix pédagogiques, les méthodes de travail qu'il propose à ses élèves, la manière dont il organise son enseignement relèvent davantage de sa compétence professionnelle. C'est d'ailleurs sur elle qu'il est accompagné et évalué par les corps d'inspection. Mieux vaut donc parler de sa responsabilité pédagogique que d'une liberté qui pourrait prêter à confusion.

Cette responsabilité ne peut d'ailleurs pleinement s'exercer que si l'éducateur a, à sa disposition, le choix de différentes manières d'intervenir, une diversité de supports pour le faire, une palette de propositions dans laquelle faire son choix. Sa « boîte à outils professionnelle ». Si elle s'enrichit au fur et à mesure de la carrière et de l'expérience, elle est indispensable dès l'entrée dans le métier et relève donc de l'apport indispensable de la formation. C'est pourquoi l'enseignant -quel que soit son niveau d'enseignement de la maternelle à l'université- comme les animateurs doivent être formés à la pédagogie. Cela fait partie de leurs bagages professionnels indispensables.

Sans cela, ils ne seront que des répétiteurs, ni libres, ni autonomes, ni responsables.



# Une question de temps, de rythmes et d'articulation

l'Éducation nécessite du temps. Elle a également besoin de prendre en compte des rythmes. Ceux des apprenants et ceux des éducateurs, mais aussi ceux de la société qui souvent s'imposent à elle et avec lesquels elle doit trouver des compromis.

L'étymologie du mot « école » renvoie:

- au grec  $\sigma \chi \circ \lambda \dot{\eta}$ , qui signifie littéralement « arrêt de travail » ;
- au latin schŏla, qui se traduit par « loisir studieux ».

### Ainsi s'est construit le temps scolaire

Il y a, à l'origine, une notion de temps laissé libre par le travail et disponible pour l'étude, dans la définition de l'Éducation.

Beaucoup plus proche de nous, depuis les années 1980, la question de la chronobiologie des enfants s'est imposée dans le débat éducatif et invite à mieux prendre en compte les rythmes de vie des enfants dans l'organisation des différents temps éducatifs qu'ils vivent au long des journées, des semaines, de l'an-

Si cette prise de conscience peine encore trop souvent à se traduire dans le calendrier scolaire de manière cohérente et si des décisions intempestives viennent parfois perturber cette orientation, il est patent que depuis près de 35 ans maintenant, une même évolution s'applique au temps éducatif.

### Une évolution du temps éducatif

- réduire le temps de classe (plus important en France que dans les autres pays développés):
- mieux articuler le temps scolaire et les autres temps éducatifs, pour les élèves du primaire;
- profiter au mieux des temps de disponibilité intellectuelle des élèves pour faire l'apprentissage de notions nouvelles:
- mieux placer les périodes de vacances scolaires et revoir leurs durées.

Des différents dispositifs expérimentaux des années 1980 et 1990 à la loi de Refondation de 2012, cette même logique cherche à être appliquée. Les mesures prises par les gouvernements de droite comme de gauche vont dans ce sens.

Seule exception: l'imposition non négociable de la semaine de 4 jours par la suppression du samedi matin de classe en 2007 par le ministre de l'Éducation nationale du gouvernement Fillon, Xavier Darcos. Une aberration pour les rythmes des enfants mais une réponse à la demande de week-end par certaines familles.

Les spécialistes s'accordent, comme d'ailleurs l'essentiel des acteurs éducatifs, pour considérer les matinées comme des moments privilégiés pour les apprentissages scolaires. De même, le temps de reprise en début d'après-midi est plus difficile pour la concentration.

À défaut de pouvoir décaler la reprise de la classe vers 15h30 ou 16 heures comme cela fut tenté dans les années 1990 (à Épinal par Philippe Seguin par exemple), ce qui se heurte aux revendications des enseignants quant à leurs horaires de travail en présence des élèves, la recherche d'après-midi allégées est privilégiée. C'est ce qu'a instauré la loi de Refondation pour les nouveaux rythmes scolaires.



Mais les parents ne pouvant, pour la plupart, pas venir chercher leurs enfants de bonne heure, l'organisation d'un temps et d'activités périscolaires permet, pour les familles qui le souhaitent, aux enfants d'être « gardés » jusqu'à 16h30 et au-delà si un accueil est organisé par la commune.

Une très mauvaise communication du ministre Peillon et de son équipe a présenté une organisation peu cohérente : classe puis ¾ d'heures de TàP, puis accueil périscolaire. Alors que la réalité est plus simple : il y a le temps de classe, puis le temps périscolaire.

# Une articulation des temps éducatifs

En effet, la logique qui préside à un nouvel aménagement du temps de l'élève ne se limite pas à une gestion des heures de classe. Elle s'inscrit dans une démarche plus globale : celle de l'articulation de l'ensemble des temps éducatifs.

Cela n'est pas nouveau. C'était déjà le cas dans les années 1980.

Ainsi, des contrats bleus de 1983 aux PEDT (projets éducatifs de territoire d'aujourd'hui une même évolution se fait jour : tenter de construire une continuité entre les différentes démarches éducatives que vit l'enfant.

Bien évidemment cette articulation des temps, des acteurs et des activités éducatifs est difficile puisqu'elle implique des structures diverses et des fonctionnements différents. Mettre l'ensemble des protagonistes autour d'une même table est déjà un grand pas en avant.

C'est souvent le premier point positif relevé par ceux qui participent à ces démarches. Construire ensemble une cohérence, voire des projets communs est une ambition encore plus élevée qui se concrétise progressivement, s'appuyant à la fois sur la bonne volonté des acteurs, un pilotage partenarial entre les services de l'État (Éducation nationale et Jeunesse et Sports) et les collectivités locales, le choix de mettre l'enfant au cœur de l'Éducation.

Le premier bénéficiaire doit en être l'enfant. Non pas pris uniquement comme un élève, mais considéré dans son entièreté d'enfant, tout au long de ses journées, semaines et années.

Il s'agit de mieux prendre en compte les rythmes chrono-biologiques, d'alléger et de mieux organiser les horaires scolaires ou de mieux articuler les temps et les activités éducatives.



### Florilège de « bonnes intentions »

Combien l'éducation durera-t-elle ? Juste autant que la vie. Quelle est la première partie de la politique ? L'éducation. La seconde ? L'éducation. Et la troisième ? L'éducation. "

Jules Michelet, Le Peuple

Les bons mots sur l'Éducation ne manquent pas. Philosophes, écrivains, politiques, nombreux sont ceux -d'hier et d'aujourd'huiqui s'y sont essayé. Certains sont critiques, d'autres humoristiques, beaucoup sont justes. Généralement, ils révèlent les bonnes intentions à faire de l'Éducation une priorité... pas toujours suivi d'effet. En voici un petit florilège, non exhaustif, pouvant servir dans les conversations ou alimenter la réflexion sur le sujet.

« Entre toutes les nécessités du temps présent, entre tous les problèmes, j'en choisirai un auquel je consacrerai tout ce que j'ai d'intelligence, tout ce que j'ai d'âme, de cœur, de puissance phy-

sique et morale, c'est le problème de l'éducation du peuple.»

Jules Ferry

« L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde. »

Nelson Mandela

« La seule manière de sortir de la violence consisterait à prendre conscience des mécanismes de répulsion, d'exclusion, de haine ou encore de mépris afin de les réduire à néant grâce à une éducation de l'enfant relayée par tous. »

Françoise Héritier

« L'enseignement : apprendre à savoir, à savoir faire, à faire savoir. L'éducation : apprendre à savoir être. »

Louis Pauwell

« Oserais-je exposer ici la plus grande, la plus importante, la plus utile règle de toute l'éducation ? Ce n'est pas de gagner du temps, c'est d'en perdre. »

Jean-Jacques Rousseau

« L'éducation ne se borne pas à l'enfance et à l'adolescence. L'enseignement ne se limite pas à l'école. Toute la vie, notre milieu est notre éducation, et un éducateur à la fois sévère et dangereux. » Paul Valéry

« L'ennui, c'est que nous négligeons le football au profit de l'éducation. » Groucho Marx



« Nos progrès en tant que nation dépendront de nos progrès en matière d'éducation. L'esprit humain est notre ressource fondamentale. »

John Fitzgerald Kennedy

« Il faut éduquer les enfants sans la compétitivité qui les angoisse mais sur la solidarité qui les renforce, les apaise, les reconnecte concrètement à la nature, de telle sorte qu'ils puissent s'ouvrir à sa beauté infinie, à sa générosité, à son mystère. »

Pierre Rabhi

« L'école devrait toujours avoir pour but de donner à ses élèves une personnalité harmonieuse, et non de les former en spécialiste. » « L'éducation est pour les gens heureux une parure, pour les malheureux un refuge. »

Démocrite

« La mort n'est, en définitive, que le résultat d'un défaut d'éducation puisqu'elle est la conséquence d'un manque de savoir vivre. »

Pierre Dac

« Si vous trouvez que l'éducation coûte cher, essayez l'ignorance. » Abraham Lincoln

« L'éducation passe avant l'instruction, elle fonde l'homme. »

Antoine de Saint-Exupéry

« Après le pain, l'éducation est le premier besoin d'un peuple. » Georges Jacques Danton

« La plus belle de toutes les sciences est celle de l'éducation des hommes. » Victor Cousin

« On ne peut pas réformer l'Éducation Nationale sans les enseignants. » Lionel Jospin

Lionei Jospii



# Pour ne pas CONCLURE

EN FRANCE L'ÉDUCATION EST DOUBLEMENT POLITIQUE En France l'Éducation est politique, comme partout, par le fait qu'elle est au cœur de la construction des nouvelles générations et donc qu'elle est pour la « cité », pour la société, un investissement d'avenir. À ce titre, chacun cherche les meilleures solutions pour que l'Éducation soit un gage de réussite. Les évolutions récentes montrent comment les collectivités, essentiellement locales, mais aussi territoriales, se sont investies dans le champ éducatif, bien au-delà des seules compétences que leur a confiées la décentralisation. La volonté de faire de l'Éducation un levier qui accompagne le progrès individuel et collectif semble même capable de dépasser les clivages et les appartenances politiciens.

Pourtant, c'est dans cette dimension partisane que l'Éducation reste, en France probablement plus qu'ailleurs, un important sujet de divergence. L'origine en vient très certainement du poids que nous faisons jouer à l'École comme symbole constitutif de la République et de l'ambiguïté de la mission qui lui est confiée d'à la fois élever le niveau de chaque jeune, et, en même temps, de faire émerger une élite républicaine.

S'impose alors une sorte d'opposition entre ceux qui privilégient la réussite de tous et ceux qui revendiquent la valorisation et la reconnaissance des meilleurs.

Les deux ne sont pas forcément antinomiques. Mais érigés en systèmes de pensée, en programmes électoraux, en conception de la République, ils finissent par créer un socle de différences assez important et solide pour devenir le sujet d'un véritable affrontement.

Cela n'est pas nouveau. Les études sur le long terme tendent à montrer à la fois que les évolutions sont très lentes et qu'elles vont finalement dans un même sens, malgré certains ralentissements ou revirements ponctuels.

De plus en plus, l'Éducation ne peut se réduire à l'École. Celle-ci créé trop d'échec pour ne pas devoir se réformer. La société ne peut vivre unie sans une Éducation la plus large et la plus partagée. Ce sont les axes majeurs qui font que les choix éducatifs sont des choix de société et que les choix de société imposent des choix éducatifs. C'est en ce sens que l'Éducation est politique.

### Pour aller plus loin

### **Des sites**

Le blog de Claude Lelièvre

https://blogs.mediapart.fr/claude-lelievre

Unité mixte de recherche Éducation & Politiques IFE, université Lumière Lyon 2

http://ep.ens-lyon.fr/EP

### **Des livres**

**Agnès VAN ZANTEN**, *Les politiques d'éducation* (3e édition), PUF, coll. « *Que sais-je?* », 2014

**Philippe URFOLINO**, *L'invention de la politique culturelle*, Hachette, 2004, page 197

Bernard CHARLOT, Du rapport au savoir, Éditions Anthropos, 1997

Jacky BEILLEROT, Le rapport au savoir, in Nicole MOSCONI, Jacky BEILLEROT, Claudine BLANCHARD-LAVILLE (dir), Formes et formations du rapport au savoir, Paris, L'Harmattan, 2000

Claudine BLANCHARD-LAVILLE, Leçons (extra)ordinaires, Le Télémaque n°24

### Pour le domaine européen et international

CSEE: https://www.csee-etuce.org/fr/https://www.csee-etuce.org/fr/themes

**CSFEF**: CSFEF: http://www.csfef.org/

**IE**: https://www.ei-ie.org/fr/, https://www.ei-ie.org/fr/websections/content\_detail/3248 (Éducation et Emploi)

https://www.ei-ie.org/fr/websections/content\_detail/3249 (Égalité et Droits)

**OCDE:** http://www.oecd.org/fr/education/

**UE:** https://europa.eu/european-union/topics/education-training-youth\_fr

**21 priorités européennes pour l'Éducation et la Culture :** http://www.unsa-education.com/spip.php?article2647

UNESCO Bureau international d'éducation: http://www.ibe.unesco.org/fr

### Laurent ESCURE

Secrétaire général - UNSA Éducation Professeur des écoles

### Claire BORDAS

Secrétaire nationale - Secteur Communication Adjointe gestionnaire

### Denis ADAM

Secrétaire national - Secteur Éducation + Éducation et territoires CEPI + Maître de conférences associé

### ont coordonné ce numéro auquel ont participé :

### Secteur Éducation

### **Christian CHAMPENDAL**

Conseiller national - Éducation à l'international <u>IA-I</u>PR Langue

### Véronique DE AGUIAR

Conseillère nationale - Socle commun et évaluation Chef d'établissement

### Domique DE GUEYER

Conseillère nationale - Veille documentaire CTPS

### Stéphanie DE VANSSAY

Conseillère nationale - Numérique et innovations pédagogiques Professeure des écoles

### Laurence DRUON

Conseillère nationale -Recherche action " Oxygène(s) " CEDI

### Béatrice LAURENT

Conseillère nationale - Culture Professeure des écoles, Formatrice ESPÉ

### Thierry PATINAUX

Conseiller national - Bac - 3 / Bac + 3 Professeur certifié Mathématiques

### Sylvaine PRUVOT

Conseillère nationale - Développement et organisation du secteur Professeure des écoles

Angélica TRINDADE - CHADEAU Conseillère nationale - Recherche en éducation

### Morgane VERVIERS

Conseillère nationale Chargée de mission du secteur - Formation de l'éducation

CPE

### Secteur Communication Claudie ALLAIRE

Conseillère nationale
Chargée de mission gestion

### Professeure des écoles

Laurence JACQUEY
Conseillère nationale - Maquette
Professeure EPS

### Crédit photo

Pixabay.com Recherche avancée image google

### Nos partenaires



casden t



Retrouvez d'autres pistes de réflexion dans les publications de l'UNSA Éducation

Question d'Éduc., c'est aussi un blog à consulter sans modération https://questionsdeduc.wordpress.com/